

L'ECHO DE MONTMAGNY

Journal Independant, Religieux, Agricole et Litteraire

PARAISANT TOUS LES VENDREDIS

EDITEUR-PROPRIETAIRE, A. Caron.

| Fais ce que dois |

REDIGE EN COLLABORATION.

LE FRERE MARC

Suite

Il fit montre de meilleur goût en se faisant horloger. Ce métier silencieux, savant, quasi artistique, allait bien à ses goûts de retraite, de travail, d'intelligente activité. Dans sa petite maison de St-Thomas, ayant pignon sur rue (St-Jean-Baptiste) comme la demeure d'un gens de lettres, Louis Coutant revêcut la paix laborieuse de sa bien-aimée cellule au couvent de Québec. Frère Marc n'avait pas suspendu d'enseigne à sa porte, il n'y avait pas non plus, dans la vitrine de son établissement, étalage de spécimens d'horlogerie, utilisés comme tire-l'œil par nos modernes orlèvres. Seulement, un cadran à chiffres romains, égal en diamètre, à ceux-là qui ornaient le clocher de notre basilique de Québec avant 1890, emplissait littéralement toute une fenêtre. Ça se voyait de loin, à plus d'un arpent.

C'était un privilège, fort apprécié des gamins vertueux de la paroisse, que d'être admis à voir travailler le bon récollet. En vérité frère Marc, à lui seul, composait tout un tableau de genre, vu de la sorte, dans la lumière insuffisante de ses lampes et de ses chandelles de suif, la loupe au front, courbé sur les délicates pièces de métal, et les maniant entre ses doigts aussi habiles qu'attentifs. Et ceux-là d'entre les écoliers qui avaient déjà grignoté du grec songeaient, en regard de cette grosse lentille incrustée dans le crâne du vieux moine, à l'œil unique de Polyphème, le cyclope, d'homérique mémoire. Frère Marc vécut ainsi quarante ans à nettoyer, à réparer, à combiner des rouages de montres, à les démonter, à les remonter, pour les démonter encore, et vice versa, sans impatiences comme sans lassitudes.

Un matin, celui du 4 mars 1849 — toutes les montres, toutes les pendules toutes les horloges de Louis Coutant marquèrent une même heure pour le capucin. C'était la première fois, depuis le 2 janvier 1766, que les chronomètres se retrouvaient d'accord sur la vie du bon religieux. En excellent horloger qu'il était frère Marc voulut vérifier ce phénomène; mais il ne vit plus sur le cadran de ses montres et de ses horloges que des aiguilles affolées courant autour d'un disque où plus rien n'était gravé: pointilles de secondes et de minutes, chiffres des heures, arabes ou romains, tout

était disparu sur l'émail où le cuivre, luisant et poli maintenant comme des cymbales. Quel magicien avait donc effacé toutes ces mesures du Temps? Qui donc avait ensorcelé, détraqué ses belles horloges, hier encore si exactes, si précises, et ne donnant plus ce matin-là, que les notions obscures et vagues des clepsydres et des sabliers? Et, dans le silence grandissant de sa stupeur, elle-même accrue dans une mesure de vitesse et d'intensité délirantes, une pensée vint au frère Marc, le souvenir d'un redoutable chronomètre, décrit autrefois dans les sermons de Bridaine, d'une horlogerie étrange, de fabrication inconnue, et dont l'effrayant pendule oscillait entre deux mots éternels: *Jamais! Toujours!!*

Louis Coutant la reconnut, c'était bien elle, l'heure de sa mort, qui sonnait au quatrième jour du troisième mois de la quatre-vingt-quatrième année de son âge. Excentrique et fantasque, Marc Coutant le demeura jusque dans l'autre monde. Par un caprice bizarre il demande qu'on l'enterre avec ses livres de prières et de lectures, ses chapelets, ses reliquaires. Tout un bibelot de dévotions l'accompagne dans sa bière, et c'est encore moins un cercueil qu'une bibliothèque que le fossoyeur inhume le matin du 7 mars 1849.

Bien que la sépulture de Louis Coutant ne remonte pas même à cinquante ans, le secret de sa fosse est déjà inviolable. Rien n'en marque l'endroit précis au cimetière, et personne aujourd'hui des anciens de la paroisse n'en peut indiquer l'emplacement. Son corps, en apparence, est aussi perdu que celui du nautonnier péri en mer. Un jour cependant, quand sur le spécieux prétexte d'un progrès municipal quelconque on releva l'ancien cimetière de Montmagny, les ouvriers frapperont de leurs pelles ou de leurs pics un monceau de bouquins rangés en une belle ordonnance contre les parois d'un cercueil parmi les ossements d'un squelette les fossoyeurs ramasseront des chaînes de chapelets, des montures rouillées de reliquaires, des petites niches et des statuettes d'ivoire ou de bois. Inutile alors aux archéologues et aux antiquaires de l'endroit de se quereller jusqu'à perte de vue sur la singulière trouvaille de ces braves gens: on aura tout simplement découvert la tombe du frère Marc.

Au retour des funérailles — et toute la paroisse avait tenu à hon



C. H. Hutchings.

La Migraine

GUÉRIE RADICALEMENT EN PRENANT

Les Pilules d'Ayer

"Je fus pendant longtemps sujet aux migraines. J'ai essayé un grand nombre de remèdes recommandés pour cette maladie; mais ce n'est qu'après avoir commencé à prendre des Pilules d'Ayer que j'ai ressenti un soulagement complet. Une seule boîte de ces pilules m'a suffi et je suis maintenant débarrassé de maux de tête, et bien portant." — C. H. HUTCHINGS, East Auburn, Me.

Les Pilules d'Ayer

Ont obtenu une Médaille à l'Exposition Colombienne.

La Salsepareille d'Ayer est la meilleure.

neur d'accompagner le digne capucin à sa dernière demeure — les habitants de Saint-Thomas disaient entre eux: "On va le manquer longtemps, notre bon récollet."

En effet, il leur manqua longtemps, aux vieilles et jeunes gens de Montmagny, cet humble religieux-horloger. Il manqua aux petits gars de l'école habitués à s'accouder longuement, aux soirées d'hiver, à la table de son atelier; il manqua aux pêcheurs de bars et d'achigans, de brochets et de brennes, dont il était l'assidu compagnon; il manqua à son chien qui meurt, parait-il, du chagrin d'avoir perdu son maître.

DICTIONNAIRE RINFRET

Nous publions avec plaisir la lettre que l'auteur de cet utile dictionnaire a reçue de M. L. Fréchette.

Montréal, 24 juillet 1896.

Monsieur Raou! Rinfret, Edifice de l'New-York Life, Montréal.

Cher Monsieur Rinfret,

J'ai parcouru avec beaucoup d'attention et non moins d'intérêt votre "Dictionnaire de nos fautes de la langue française".

Vous avez fait là non seulement une œuvre d'érudit, mais encore une œuvre de patriote.

Je vous en félicite avec enthousiasme, ne trouvant qu'un reproche à faire à votre livre, celui de n'être pas dédié à ceux qui prétendent que nous parlons et écrivons le français du siècle de Louis XIV.

Il démolit joliment cette inepte légende,

Exhibition à Montréal

Cinquième Exposition Provinciale

AGRICULTURE, INDUSTRIE
De choses nouvelles et intéressantes

Les entrées seront fermées, lundi le 31 Août.

Le feu qui a eu lieu sur le terrain de l'Exposition, le 30 juillet dernier, n'empêchera pas l'Exposition d'avoir lieu aux dates spécifiées plus haut. Envoyez immédiatement ce que vous avez à envoyer.

Pour la liste des Prix et toute autre information, adressez-vous à

S. C. STEVENSON,
Gérant et Secrétaire.

Montréal.

de, votre livre; et, en ce cas, il est appelé à produire un résultat bien désiré, car en démontrant jusqu'à quel point nous ignorons notre langue, il donnera sans doute à nos écrivains l'idée de l'étudier avant d'écrire, et fera peut-être comprendre à la généralité de nos professeurs qu'il faut la connaître avant de l'enseigner.

En vous lisant, il est impossible de ne pas s'avouer que, en dépit des vantardises de tous nos optimistes, nous ne savons aucunement le français; et c'est là le premier pas à faire pour l'apprendre.

Le deuxième pas, votre livre nous l'impose presque, en nous mettant sous les yeux à côté de nos incorrections de langue, de nos fautes de grammaire et de nos expressions vicieuses ou baroques, la formule qui a cours en France, autorisée par l'opinion de lexicographes ou l'usage des grands auteurs.

C'est encore ce qui, en cet ordre de choses, a été écrit de plus complet et de plus pratique dans notre pays.

J'en conclus que votre ouvrage est indispensable à tous les Canadiens qui désirent conserver dans son intégrité la belle langue qu'ils ont hérité de leurs ancêtres.

Tous nos publicistes devraient l'apprendre par cœur, et nos maîtres d'école — sans en excepter nos professeurs de collège — devraient l'avoir constamment à portée de la main.

Pour ma part, je m'en suis procuré un exemplaire pour chacun de mes enfants, et j'ai fait une place toute spéciale pour celui que vous m'avez offert, à côté de mon écrier, sur la table où j'écris mes vers et ma prose.

C'est vous dire, cher monsieur Rinfret, qu'après mes félicitations, je vous dois encore mes remerciements.

Veillez les considérer comme très sincères et les accepter avec l'assurance de ma confraternelle affection.

LOUIS FRÉCHETTE.

AVIS

Nous demandons à nos abonnés qui n'ont pas encore payé leur souscription de bien vouloir le faire le plus vite possible.

HEURES DE BUREAU : 8 hrs. A. M.
à 9 hrs P. M.

Dr. A. Lantier,
DENTISTE

50 Rue Couillard, vis-à-vis
la Maison Livernois. Québec.

Téléphone : 711

ON ADMINISTRE LE GAZ
VÉGÉTAL.

Pharmacie Montmagny

AUX CULTIVATEURS

Occasion Spéciale

VERT DE PARIS,

De premier choix.

AUSSI

Un assortiment complet de remèdes pa-
tentés et autres.

**"Eau Minérale
Carabana."**

A. E. MICHON,

PHARMACIEN.

Docteur F.-S. Caron,

Gradué de

**L'UNIVERSITE LAVAL,
CAP ST-IGNACE.**

1er Mai 96

MONTMAGNY, 7 Août 1896

NOTES POLITIQUES

—Les journaux conservateurs, avec un ensemble remarquable, commentent déjà à crier que le gouvernement Laurier ne fait rien pour le pays.

Ce gouvernement est à peine ins tallé, et nos adversaires qui n'ont fait que du mal, depuis près de vingt ans, voudraient que de suite nos amis pussent le réparer. Comme on l'a vu par la déclaration du nouveau ministre des Travaux Publics et quelques-uns de ses collègues, ces biens ont laissé les choses dans un désarroi complet. Ils ont fait comme ces mauvais payeurs qui, à un moment donné, laissent tout en ruines chez eux et lèvent le pied pour éviter leurs créanciers; lorsque les créanciers arrivent, tout est à l'abandon; il faut alors nommer un bon administrateur pour tout mettre sur pied et retirer quelques bénéfices de ces propriétés gaspillées, par ces mauvais citoyens.

A Ottawa, il en était comme cela, lorsque nos amis sont arrivés au pouvoir. Les bleus avaient bien été forcés de lever le pied, mais ils avaient laissé une succession difficile à recueillir et on ne doit pas s'étonner si, d'ici à quelque temps, le gouvernement Laurier ne puisse pas faire des merveilles, mais une fois que tout sera à l'ordre, le pas vers le progrès sera rapide.

Que nos adversaires, et surtout leurs organes, prennent patience et ils seront servi à souhait avant longtemps.

—Il est beaucoup question de ce temps-ci de savoir si les volontaires devront camper cet automne. Si nous avons un conseil à donner au gouvernement, nous lui dirions de ne pas dépenser, ou plutôt gaspiller l'ar-

gent du pays, en faisant camper ces volontaires.

Nous avons toujours été d'opinion, et nous le sommes encore, qu'il est parfaitement inutile de rassembler, tous les deux ou trois ans, un certain nombre de jeunes gens et leur faire faire l'exercice militaire, pour sept ou huit jours, et ce, dans le but d'en faire des soldats qui, au besoin, devront défendre le pays.

Tout le monde sait que quelques jours d'exercice pour des hommes nouveaux au métier, sont absolument insuffisants pour leur donner des notions militaires et nous considérons que c'est une dépense inutile. Nous pourrions ajouter que bien souvent ces campements sont une cause de démoralisation, malgré toute la bonne volonté des officiers en charge du camp.

Notre milice volontaire est trop nombreuse, vu le peu d'attention qu'elle reçoit du gouvernement. Elle est mal équipée, mal instruite et mal disciplinée. Le plus grand nombre des bataillons ruraux n'ont pas d'officiers compétents. Quels soldats voulez-vous faire avec des officiers qui ne connaissent pas les premiers éléments de l'art militaire.

Il y a, d'un autre côté, quelques rares bataillons de campagne qui ne méritent les reproches que nous venons de faire d'une manière générale.

Nous ne demandons pas la suppression de la milice volontaire, mais nous demandons des réformes radicales: Moins de soldats et plus de vrais militaires.

Nous reviendrons sur ce sujet.

—Une question qui devrait être agitée, sinon à la session qui s'ouvrira le 19 courant, du moins à la session d'hiver, est celle de l'administration de la Justice en générale et surtout dans la province de Québec.

Lorsque l'hon. M. Tarte s'est présenté à l'Islet, il avait promis de demander une enquête sur la conduite de certains juges plus partisans politiques, que fidèles dispensateurs de la justice. Pendant la session qui a suivi son élection, il a amené la question devant la Chambre et un débat intéressant, sinon pour les juges incriminés, du moins pour les injusticiables, a eu lieu. Un certain nombre d'entr'eux, comme les juges Bossé, Tellier, Onimet et autres ont été mis sur la sellette, et les révélations faites sur leurs comptes, non seulement par M. Tarte, mais par d'autres députés ont démontré qu'il fallait une réforme radicale dans l'administration de la Justice.

Il y a encore d'autres juges dont la conduite est sujette à caution et sans vouloir faire de politique, nous pourrions dire que M. le juge Caron est aussi un de ceux dont la conduite comme juge devrait faire le sujet d'une enquête, et il serait établi que lui et d'autres de ses collègues, rendent et signent des jugements sans même lire les dossiers et les factums.

Nous comprenons la gravité de ce que nous disons, mais la chose serait bien facile à établir et les coupables n'auraient qu'à demander une enquête pour nous permettre d'en faire la preuve.

Nous espérons donc que cette question de l'administration de la justice attirera l'attention du gouvernement; il y a des juges, entr'autres ceux que nous venons de nommer, qui devraient disparaître au plus tôt du Banc, d'une manière ou de l'autre, pour y être remplacés par des hommes compétents, honorables afin de rétablir devant le public la confiance qui devrait exister en ceux chargés d'administrer la justice qui, mal-

heureusement, est loin d'exister actuellement.

—Le "Globe," grand organe libéral de Toronto, publiait ce jours derniers ce qui suit:

La question des places est un peu différente. Il est accepté aujourd'hui que les places vacantes sont toujours données à des partisans de l'administration au pouvoir. Et quand on applique cette règle sans en abuser, il n'y a aucun mal, car les deux partis ont dans leurs rangs des hommes suffisamment honnêtes et capables pour prendre les positions vacantes. Mais pour ne pas abuser, il ne faut pas s'amuser à créer des vacances par des démissions en bloc, car c'est alors faire perdre au service public des hommes capables, ou bien augmenter le personnel, déjà trop nombreux par la création de nouvelles fonctions.

Ceci étant donné, il s'ensuit que le nombre des partisans du nouveau gouvernement qui peuvent raisonnablement compter sur une position est excessivement restreint et, que les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des amis qui se sont intéressés à la dernière campagne électorale, devront se contenter, comme récompense, du triomphe des principes pour lesquels ils ont combattu.

Nous sommes joliment d'accord avec le "Globe." Le patronage, tout en appartenant au parti au pouvoir, ne doit pas cependant être administré avec injustice et il ne faut pas créer de vacances pour le simple plaisir de maltraiter un adversaire politique. Mais d'un autre côté, il ne faut pas non plus avoir de la sympathie outrée pour des adversaires poli-

tiques, en les laissant en position de manière à ce que plus tard ils puissent encore se moquer impunément des partisans libéraux, et faire de la politique grossière et malhonnête, comme un grand nombre d'employés publics l'ont fait depuis quelques années, dans ce comté et, surtout, lors de la dernière élection.

Nous sommes même joliment d'opinion que la politique de l'axiome "aux vainqueurs les dépouilles" devrait être appliquée. Mais peut-être que ce serait devancer un petit peu les progrès de ce siècle et que s'il ne faut pas mettre, maintenant absolument en pratique cet axiome, il faut cependant, montrer au public que le patronage n'appartient pas seulement à un seul parti, mais aux deux partis qui se partagent la confiance du public dans le pays. Malgré qu'un grand nombre de libéraux soient contents du triomphe des principes pour lesquels ils ont combattu, ils demandent aussi, sinon pour eux, du moins pour ceux qui ont combattu à leur côté, que les emplois publics soient donnés à tour de rôle comme récompense, vu que le parti qu'ils ont fait arriver au pouvoir a payé assez longtemps pour faire vivre des adversaires politiques et qu'il n'est que juste que ceux-ci fassent vivre aujourd'hui leurs amis. C'est au tour des conservateurs à payer leur quote part pour les services publics des libéraux.

En résumé, ceci veut dire que tout en n'étant pas pour la destitution de tous les employés publics, il faut néanmoins qu'un grand nombre cèdent la place à nos amis, et nous allons voir à ce que cela se fasse.

THEOLOGIE MODERNE

Je crois que les principaux articles de foi que les bleus prêchaient pendant la dernière lutte électorale, ne se trouvent pas trop mal résumés dans les distiques suivants:

Les pasteurs de l'Eglise tu entendas
Mais écouteras Tardivel seulement.

Pour Lamirande-Angers vot'ras
A tout le moins une fois l'an.

Les vieux Boucherville et Ross tu imiteras
En culminant salaires avec dévouement.

L'abbé David Gosselin tu révèreras
Afin d'y vivre théologiquement.

Le sénateur Landry tu honoreras
Afin d'y mourir à l'asile économiquement.

Louis Beaubien tu endureras
Et lui fourniras des étalons gratuitement.

A la P'tite Chapelle tu obéiras
Et en tout te soumettras aveuglément.

Ton prochain tu hairas
Et l'engueuleras proprement.

Sans te gêner, les amis tu trahiras
Pour les frapper dans l'dos charitablement.

Les mérites d'autrui tu jaloueras
Pour les calomnier dévotement.

Les biens de la terre tu convoiteras
Pour les escamoter pieusement.

Les bons principes tu cultiveras
Et la carotte aussi pareillement.

Chiche, sordide et cagot tu seras
Et t'compteras toujours crétinement.

Tes défauts et tes hontes dissimuleras
En les prêtant aux autres scrupuleusement.

La tempérance en public prêcheras,
Puis comme Norbert te saouleras gaiement.

Devant Monseigneur ton échine tu plieras
Pour lui donner croc-en-jambe traittreusement.

Ton bien et tes quinze sous tu ménageras
Et dépens'ras l'argent des aut' généreusement.

Aux bedeaux le pain bénit tu déroberas
Pour ensuit' le trafiquer profitablement.

Chemins de Croix, comme Mathias, tu feras,
Et ton prochain, ensuite, dévoreras, hypocritement.

Pour vendre pour quelques sous, chemins tu courras,
Mais "Petite Mesure," donneras canaillément.

Les pilules, *belle Catin*, tu fourniras,
Pour faire voter les malades bêtement.

Parrain avec marraine, tu te dandineras,
Comme Benjamin avec *mémère*, faufarenement.

Comme R. Le Long, tu t'allongeras,
Pour avoir sur neige ton portrait fidèlement.

Et toi, P'tit Bistol, du candidat tu soutireras
Quelques piastres pour faire l'homme un bout de temps.

De contester l'élection, beaucoup tu crieras
Pour le seul plaisir de mentir honteusement.

A la Cour, Mathias, Norbert, Téléphore tu garderas,
Avec Baptiste la Ficelle, Bistol etc., aux frais du
(gouvernement.

Et tous ces gueux, mourir tu verras
En léchant, de Choquette, les pieds servilement.

BRUTUS

La Vigueur des Cheveux d'Ayer donne
à la chevelure vitalité, lustre, et fraîcheur,
et la rend souple et brillante.

NOTES POLITIQUES

Dans un de nos derniers numéros, nous avons dit que la lutte étant finie, tout était fini, et étant tous citoyens de la même ville, nous désirions vivre en paix, c'était notre intention et nous avons agi comme nous avons dit. La semaine dernière, en vue des provocations et des crâmes de quelques meneurs bleus, nous avons écrit un article spécial, mettant en garde un certain nombre d'électeurs qui avaient péché contre la loi électorale, que si l'élection du comté était contestée, il y aurait des représailles et c'était notre intention de le faire et de faire punir tous ceux dont les noms étaient donnés dans notre article. Nous mettions ces gens-là en garde, non pas parce que nous voulions faire des malices, mais dans le but d'avoir la paix et d'éviter des tracasseries inutiles. L'élection n'ayant pas été contestée, c'était notre intention de ne revenir sur aucun des incidents de la lutte et de ne nous occuper, comme dans le passé, qu' des intérêts du pays en général et de notre ville en particulier.

Mais les chefs conservateurs responsables, n'ayant pas voulu contester l'élection, pour de bonnes raisons, quelques individus qui ont de nombreux loisirs et qui baiseraient le pénitencier avant longtemps s'ils continuaient, se sont faits les porte-ordures et ont distribué une chanson plus sale que spirituelle.

Dans le temps de la lutte, nous avons publié des chansons remplies d'esprit et qui ont marqué du fer rouge, quelques individus qui trépassent encore de coëre chaque fois qu'ils passent devant notre journal. Ces chansons étaient pleines de verve et d'esprit et font encore les délices de l'enfance et de la ville et les refrains sont entendus encore tous les jours et seront entendus encore longtemps.

Nous ne donnerons pas plus d'importance qu'il ne faut, à la petite poésie répandue ces jours derniers. Pour aujourd'hui, nous allons y répondre par quelques commandements, dans lesquels on reconnaîtra facilement ceux qui ont inspiré et distribué la jolie poésie en question.

Nous aurons l'occasion d'y revenir et nous nous amusons enfin avec tout ce jeu-là comme les enfants s'amuse avec une *catin*.

Pour ses effets curatifs réels, la Salsepareille d'Ayer en vaut au moins trois de toute autre marque.

PIQUANTE AVENTURE

Un journal anglais rapporte une assez piquante aventure arrivée il y a quelque temps au prince de Galles. Lord Arlington s'occupait de l'élection, à la chambre des communes, d'un de ses fils, et l'opposition était assez vive, il avait entrepris consciencieusement toute la tournée électorale. Lady Arlington l'accompagnait souvent dans une petite voiture attelée de quatre poneys pie, que la partie adverse avait surnommée "le Cirque."

A une de ses étapes, lord Arlington trouva un télégramme en clair, que lui adressait le prince de Galles: "J'apprends écrivait le prince, que vous exploitez un cirque. L'affaire marche-t-elle bien?"

L'ironie était cruelle, venant d'un si haut personnage, et ce télégramme malencontreux pouvait compromettre l'élection. Lord Arlington, qui est renommé pour sa verve caustique, répondit aussitôt par cet autre télégramme:

"Je vous remercie, monseigneur, de l'intérêt que vous nous témoignez. Nos affaires sont en bonne voie, mais il nous manque un clown (bouffon)."

Le prince ne répondit pas.

ÇA ET LA

—On reste horrifié au récit de l'affreux accident dont vient d'être victime une pauvre femme de Ste Philomène, comté de Lotbinière.

L'épouse de M. Poisson, cultivateur, née Angélique Lemay, travaillait aux champs avec son mari. Dans la charrette, elle recevait le foin que son mari lançait avec sa fourche et l'entassait comme il faut.

Lorsque la charrette fut bien pleine, elle se laissa glisser le long de la perche, puis lâcha prise pour toucher le sol, mais resta suspendue, retenue par une faux qui lui est entrée par une cuisse et est sortie par le côté.

La faux avait sans doute été accrochée à l'harridelle; le trimballement de la voiture l'avait dérangée de position et elle se trouvait la lame en l'air lorsque la femme est descendue.

On peut difficilement s'imaginer l'horreur du spectacle que présentait cette femme transpercée de part en part et soutenue au-dessus du sol par cette faux qui lui déchirait les entrailles.

Quant au mari, il était littéralement fou de douleur, se lamentant, s'arrachant les cheveux, ne sachant comment tirer sa femme de là.

L'infortunée poussait des cris déchirants, appelant au secours et suppliant qu'on fit cesser son supplice.

L'acuité de la douleur lui fit perdre l'usage de ses sens et c'est un corps inerte que le mari ramena à la maison.

Des médecins furent mandés, pensèrent tant bien que mal cette affreuse blessure, mais sans espoir cependant de rappeler l'infortunée à la vie.

Pensionnat et Académie

NEWCASTEL, N. B.

Sous la direction des Révérendes Sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

La rentrée des élèves de cet établissement aura lieu le 1er de Septembre.

A une très petite distance de la station de l'Intercolonial, et agréablement situé sur une éminence, le Couvent offre un aspect imposant, et donne l'avantage d'une très belle vue de la rivière et des environs.

L'apparatus à eau chaude, ainsi que toutes les commodités les plus modernes, (y compris chambres de bain,) contribuera au bien-être de la maison.

Le cours d'instruction est en anglais; il embrasse les différentes branches d'une éducation solide, utile et choisie, depuis le degré primaire jusqu'aux sciences les plus avancées, comprenant les hautes Mathématiques, le Grec et le Latin. Le français fait partie du cours classique.

Une attention toute particulière est donnée à l'art musical. La Musique Sacrée est une des spécialités de la maison.

La peinture, les ouvrages de goût et la couture unie y sont enseignés. Prix extra pour Musique et peinture.

Les conditions pour la pension et l'enseignement seront envoyées par lettre.

Pour informations plus particulières, adressez:

A la Mère Supérieure de la
CONGREGATION DE NOTRE-DAME,
NEWCASTEL, N. B.

Une année passée dans cette maison par une jeune fille qui a fait son cours la rend maîtresse de la langue anglaise. J'en ai fait l'expérience.

CDE. DUPRENE.

Notes Locales

—Reconnaissance à St-Antoine de Padoue pour une faveur obtenue.
UN ABONNÉ.

—Benjamin Blouin fait des rimettes de ce temps-ci... ses malades lui en laissent le loisir et par humilité, il les fait distribuer la nuit par les maisons; mais le style, c'est l'homme et on reconnaît un âne quand il braie; par conséquent tout le monde connaît les rimettes à Catin Blouin. Il a deux porte-ordures avec lui, petits et maigres. On fera leur *pedigree* prochainement et on va rigoler.

—Il sera donné dimanche, le 16 courant, à l'Académie de Musique, un grand Concert Opératique sous la direction de Mme O. Drouin, cornettiste, née Lavigne, avec le concours des principaux artistes de Québec entr'autres, Mlle Lavigne, MM. Amédée Roy, Cinq-Mars, O. Drouin, l'original par excellence, qui nous amusera par ses chansons comiques.

Nous espérons que cette troupe, composée d'artistes distingués aura l'encouragement qu'elle mérite.

—Une lettre envoyée par le Capt. Alph. Picard à un de ses amis de cette ville, lui apprend qu'il était à la fin de juin dernier au Chili, prenant un chargement pour les Etats-Unis, soit Savannah, Charleston ou quelques autres ports plus nord.

M. Picard dit sur sa lettre, qu'après avoir laissé l'Australie, l'année dernière, pour venir au Pérou, ils ont eu à souffrir beaucoup des ouragans qui ont ravagé les côtes de ce pays, à cette époque-là, en perdant une partie de la toiture du bâtiment, avec vergues et

autres avaries, de sorte qu'ils ont été obligés de retourner au port d'où ils partaient pour se réparer, ce qui leur a causé un retard d'un mois et ne sont arrivés au lieu de leur destination, au Pérou, que le 6 mars. De là ils se sont engagés à prendre un chargement de nitrate au Chili pour les Etats-Unis. M. Picard dit que ce sera un passage d'à peu près 4 mois, ayant à passer au sud du Cap Horn, par au delà de 550 de latitude sud. C'est un lieu *rough* pour la navigation et sujet aux tempêtes et vents contraires.

—Il y a eu ces jours derniers d'intéressantes courses organisées par M. Eug. Létourneau, sur le rond.

Les heureux gagnants ont été, dans les courses ouvertes à tous, le cheval de M. Pire Dallaire qui est arrivé le premier et celui de M. Frs. Bélanger, le second, tous deux de Québec.

Dans les 3 minutes, le premier a été le jument de M. Girard de St-Raphaël, et le second, celle de M. Sirois, de Ste Anne.

Dans les courses ouvertes aux chevaux qui n'avaient jamais payé d'entrees, celui de M. Chs. Hoffmann, de St-Pierre, a eu le 1er prix, celui de M. Frs. Bouffard, le second, le cheval de M. Fortier, du Cap St-Ignace, le troisième.

Une course intéressante a été celle pour les hommes pour le titre de champion du district de Montmagny. Le 1er prix était une médaille en or offerte par le député fédéral du comté et a été gagnée par M. E. Mercier, de Berthier, fils de M. Jos. Mercier, qui est un jeune homme d'une vingtaine d'années et qui se trouve ainsi à être le champion du district de Montmagny. Il a couru un demi mille dans un peu plus de deux minutes. Le second prix qui était de \$3.00 a été gagné par M. L. Coulombe de St-Pierre. Ça été une course très intéressante. L'on nous informe que des jeunes gens doivent prochainement envoyer un défi à M. Mercier pour lui enlever son titre de champion. Nous espérons que ce défi aura lieu et que nous serons toujours prêts à encourager le sport, de toute manière possible.

Une course intéressante pour un pari de \$25.00, aura lieu dimanche prochain, à 3 hrs. M. Choquette, M.P., a parié que la jument qui lui appartenait autrefois et qui est maintenant la propriété de M. Sirois, de Ste-Anne, battrait celle de M. Girard de St-Raphaël, pour une course d'un mille, à trotter à 3 dans 5. Il se fait beaucoup de spéculations sur cette course, qui passionne beaucoup l'opinion publique et ne manquera pas d'être intéressante. On dit même que d'autres paris sont engagés sur cette course. L'an dernier la jument de M. Sirois avait battu celle de M. Girard et cette année, celui-ci a repris sa revanche.

De sorte que la course de dimanche établira ainsi certain, quelle est la meilleure des deux. Ce sont toutes deux d'excellentes trotteuses.

Donc nous sommes convaincus que s'il fait beau il y aura beaucoup de monde et que la course sera excessivement intéressante.

PERSONNEL

—M. J. Cloutier, de Montana, était en visite dimanche chez Mme Vve Ls. Nicole.

—M. L. A. DaSilva, professeur, de Montréal, est en promenade chez M. Narcisse Lemieux.

—Mlle Sénéville Bélanger, de Lewiston, Me., est en promenade chez son oncle, M. Joseph Bélanger, orfèvre.

—Mme Louis Laberge et Mlle Marie-Louise Nicole sont parties lundi pour Montréal pour assister à la profession religieuse de Mlle Marie-Louise Paré, leur nièce.

—Mme Vve Amable Chevette et Mlle Alphonsine, de cette paroisse, sont de retour de New-York et de Montréal, après une promenade de six semaines chez ses enfants.

Pauvre Matthieu

(HISTOIRE D'ATELIER
XII
Suite

Toutes ses pensées sont de vous et pour vous. Elle sait que vous êtes parti pour l'Égypte; qui le lui a dit? ni sa mère, ni moi, ni son père qui ignore tout. Elle l'a donc deviné, et quelle preuve plus concluante voulez-vous d'une pensée constamment tournée vers un même but et fixé sur un même objet? Vous avez cru à une impression fragile, aisément effaçable; vous vous êtes trompé, mon ami; je crois qu'il faudrait plus que mon amour sans bornes pour rendre le calme et la vie à cette âme troublée. Qui sait si un jour je n'irai pas vous chercher moi-même, et vous prier de reprendre pour vous ce bonheur que vous avez voulu me donner et que je n'aurai pas su mériter?

Si je n'ai pas encore de bien bonnes nouvelles à vous donner de ce que je regarde comme le chapitre le plus grave de ma vie, en revanche vous apprendrez avec quelque intérêt, j'en suis sûr, le succès que je viens d'obtenir à l'École des Beaux-Arts dans le concours d'esquisses pour l'entrée en loges. Je suis un des douze élus pour cette année. Je vais donc tenir en main ce pinceau qui peut me conduire à Rome. A Rome! eh! qu'irai-je y faire? J'ai concouru pour faire plaisir à mon protecteur. Je vais exécuter mon tableau le mieux possible assurément, mais en toute indépendance et sans avoir recours à ces petites flatteries d'école qui vous ménagent deux ou trois bons protecteurs dans le jury. Je n'aurai pas le prix, je le sais bien; mais que ferai-je d'une faveur qui m'obligerait à quitter Paris en cette circonstance? D'ailleurs je n'ai que vingt-trois ans, et je puis bien attendre. J'en suis de plus pressés que moi, ce pauvre Valdroche entre autre, qui a concouru avec son succès habituel. Il paraît que lui aussi a eu sa vie ravagée par quelque passion; si vous saviez comme il change à vue d'œil, depuis un mois il est à peine reconnaissable. Sa gaieté s'est évanouie; il se promène seul comme une ombre dans le jardin du Luxembourg. J'ai peur que ce garçon ne finisse mal, et j'avoue que j'en serais très affligé. Je me suis attaché à lui depuis quelque temps; j'ai eu plus d'une occasion de le voir à l'épreuve, et je le crois au fond meilleur qu'il n'affecte de l'être. Je lui ai fait part ce matin de votre promesse. Il a souri en secouant la tête et n'a rien répondu. La cause de cet état d'ypochondrie et de marasme si étrange chez lui n'a pas transpiré. Est-ce aussi une passion sans espoir, ou n'est-ce pas plutôt le dégoût de la vie qui s'empare de tous ces grands orgueils quand ils se heurtent à quelque obstacle infranchissable? Je ne sais. Un moment j'avais pensé que son humeur noire avait exactement le même motif et la même

cause que ma mélancolie; mais quelle apparence! Valdroche, un homme si peu fait pour ce que l'on appelle des peines de cœur! D'ailleurs il ne met plus les pieds chez les Villeneuve et ne passe même jamais devant leur maison. Malgré le travail assidu et pénible auquel je vais être condamné jusqu'à la fin d'août, je vous écrirai souvent et longuement, puisque vous le permettez; et vous?

J.-B. MATTHIEU.
A Continuer

Vinaigre

M. Joseph J. Guimont, du Can St-Ignace, est manufacturier d'un excellent vinaigre et de première classe et de première qualité. A cet effet il a le meilleur certificat d'une analyse faite par le Rvd M. Pagé, de Québec, et nous-mêmes qui en avons fait l'essai nous le trouvons, sans rien dire de trop, supérieur en qualité et en valeur à tout autre vinaigre. Pour toute commande adressez-vous à M. Guimont, et il vous donnera pleine et entière satisfaction.

A VENDRE

Une magnifique terre, 3 arpents et 3 perches de largeur sur 30 de longueur, avec maison, hangar, grange, etc., ces bûches toutes neuves, à vingt arpents de l'église. Aussi une autre terre de 3 arpents et 3 perches avec maison, grange, etc., et une sucrerie située dans la paroisse de St-Philémon. Ces terres seront vendues à bon marché. Pour plus amples informations s'adresser à M. Joseph Morin, fils de M. Hubert Morin St-Paul Co. Montmagny.

19 juin 6 mois.

ANNONCES de MONTMAGNY

A VENDRE OU A LOUER

Le soussigné offre à vendre ou à louer une magnifique maison à deux étages, magasin au premier étage, appartenant autrefois à Joseph Valles, marchand, située dans le centre de la ville de Montmagny, à proximité de l'église, à quelques pieds du bureau de poste, à 3 ou 4 arpents des couvent et collège. La propriété est dans un état parfait et est aussi à vendre.

Pour plus amples informations, s'adresser à
EUG. NICOLÉ,
Marchand de chaussures
10 juillet Montmagny, P. Q.

MAISON A VENDRE OU A LOUER

Le soussigné offre à louer pour la saison d'été, ou pour plus longtemps, à vendre, l'ancienne résidence de feu l'hon. juge Coursol, située dans un des beaux endroits de la ville de Montmagny, sur les bords de la Rivière du Sud, à proximité de l'église, des couvent et collèges, de l'office du télégraphe, du bureau de poste et à quelques arpents de la station de l'Intercolonial.

La propriété est dans un état parfait, et le terrain comprend plusieurs arpents en superficie, formant un superbe jardin, dans lequel il y a des arbres fruitiers en nombre considérable et de toutes sortes.

Pour plus amples informations s'adresser à M. le notaire F.-A. MERCIER, Bloc Taché, Rue St-Paul, Québec, ou à Montmagny, au soussigné

P.-AUG. CHOQUETTE,
1er juillet 96. Avocat.

Ubaldo Talbot,

RUE ST-LOUIS,

Informe le public qu'il est agent de la célèbre Bière PROTEAU & CARRIGNAN. Cette bière n'a pas d'égale pour le goût et la bonté.

Le public voudra bien me donner un encouragement.

Le Porter de "Proteau & Carrignan est, sans contredit, le meilleur du pays.

Essayez-le et vous vous convaincrez que ce que j'avance est la vérité.

15 mai 6 mois.



FORTES PREUVES. (5)

ORILLIA, ONT., CAN., Juin, 1889.
Je ressens les premières attaques d'Épilepsie en novembre 1878, je résidais à New York, je consultai les meilleurs médecins, qui ne purent empêcher le développement de la maladie; ceux qui étaient consciencieux me dirent qu'il n'y avait pas de guérison. Je fus forcé d'abandonner mon occupation et de revenir au Canada. Depuis j'ai essayé d'innombrables remèdes et consulté les meilleurs médecins, mais rien ne m'a soulagé, jusqu'à ce que en septembre 1888, je fis usage du Tonic Nerveux du Père Koenig, depuis je n'ai pas eu une seule attaque.

M. J. CLIFFORD.

Une Grande Bénédiction.

SHERBURN, W. VA., Mars, 1895.
Mon enfant de 9 ans, avait depuis deux mois de très fortes attaques de danse de Saint Guy, nous lui avons donné des remèdes sans succès; il ambulait au point que nous lui fimes prendre du Tonic Nerveux du Père Koenig; 6 bouteilles l'ont guéri. Ce Tonic est une grande bénédiction.

MDE. M. NEYLAN.

GRATIS Un Livre Précieux sur les Maladies Nerveuses et une bouteille échantillon, à l'importe quelle adresse. Les malades Pauvres recevront cette médecine gratis. Ce remède a été préparé par le Rév. Père Koenig, de Port Wayne, Ind., depuis 1870 et est maintenant préparé sous sa direction par la
KOENIG MED. CO., Chicago, Ill.
Chez tous Pharmaciens, à \$1 la bouteille ou 6 pour \$5.00.

AGENTS
E. MCGALE, 511, Des Pains-Dans, Montréal.
LAROCHE & CIE, Québec.

CET ESPACE

Est Réserve

A

J.-C. LISLOIS

MARCHAND

MONTMAGNY

C. Coulombe & Cie.

RUE ST-LOUIS

J'ai l'honneur d'informer mes nombreuses pratiques et le public en général que j'ai toujours en main un Stock de

Farine, Son, Moulée, Saindoux, etc., etc.

Je vendrai à des prix défiant toute compétition.

Assurances

VIE ET FEU

LA ROYAL, de Liverpool,
LA LIVERPOOL, LONDON &
GLOBE, de Londres.

LA LANCASHIRE, de Liverpool.

Aussi

L'ASSURANCE MUTUELLE,
De Montmagny

F.-G. BERNIER, Agent,
6 mois, 6 mars, 96. Montmagny.

TERRES A VENDRE

L'hon. juge Fournier ayant décidé de vendre les magnifiques propriétés qu'il possède dans le comté de Montmagny, les annonce en vente; les dites propriétés sont comme suit:

10. Une terre de 100 arpents en superficie située près de l'église de Berthier;

20. Un circuit de terre de 40 arpents en superficie, aussi dans la paroisse de Berthier;

Toutes ces propriétés sont en parfait ordre, ainsi que toutes les bâtisses.

Les conditions seront très libérales.

Pour plus amples informations, prix et conditions de vente, etc., s'adresser à M. le notaire J.-S. Gendron de St-François de Montmagny.

Grand Offre

Je soussigné informe mes nombreuses pratiques et le public en général que je viens de recevoir une quantité considérable de vaisselle consistant en

Set a diner,

Set a déjeuner,

en pierre blanche avec fleur et cordon doré et aussi un autre assortiment de vaisselle plus commune

Bol a the, Café,

Beurrer, Plat,

Vase de nuit, Etc.

Ainsi qu'un lot de cristaux assortis que je vendrai à grande réduction d'ici à quelque temps.

Je continue comme par le passé à tenir un grand assortiment de groceries.

Une visite est respectueusement sollicitée

J. N. R. LESPÉRANCE

Marchand

Rues St-Jean-Baptiste et St-Thomas
28 Fév. 96. - 6 mois.

EDMOND REMILLARD

Marchand de

Bouillons, Fruits, S. etc.

Café et Thé, Etc., Etc.

Fruits en conserves de tous sorts.

J'invite le public de venir me voir et il aura pleine et entière satisfaction.

Je tiens un magasin sur la rue St-Jean-Baptiste, maison de M. Bonfard artiste.

F.-J. MORIN,

MARCHAND

Ancien magasin Cyrille Bernatchez

Rue du Dépot.

Bonnes Groceries, Farine, Grue,

Sons, Etc., Etc.

Que je vendrai à des prix défiant toute Compétition.

Tous ces effets seront vendus au plus bas prix possible.

MARCHANDISES SECHES

Je tiens spécialement un Stock complet dans cette ligne pour hommes:

TWEED, de toutes sortes

CHAPEAUX, Formes les plus nouvelles.

CHAUSSURES, Etc., Etc.

Une visite est sollicitée.

28 Fév. 96. - 1 an.

AU PUBLIC

EN GÉNÉRAL.

N'oubliez pas que la
"MONTMAGNY MACHINE WORKS"
EN FACE DE LA STATION.

Est la vraie place du bon marché pour toutes espèces d'ouvrages en Fonte, Acier et Cuivre, ainsi que
Machineries,

Grègements de Scies,

Moulins à battre,

Engins, Etc., Etc.

Réparations et

Spécialités de toutes sortes.

ARTH. N. NORMAND,

Propriétaire,

17 Jaav. 96. Montmagny

Abonnez-vous à l'ECHO DE MONTMAGNY.